

GE-BADMINTON-22

Siège :

**Hôtel de ville – rue de l’Espérance
BP 310
22193 Plérin Cedex**

Tél : 06.77.46.12.49

FICHE DE POSTE

Identification du poste :

Éducateur sportif badminton

Présentation de la structure :

Le GE-BADMINTON-22, créé en mars 2010, est un groupement d’employeurs, association des clubs de badminton de Lamballe et Plérin (Côtes d’Armor – région de Saint-Brieuc), lesquels sont affiliés à la Fédération Française de badminton. Cette structure regroupe plus de 300 licenciés. Elle a été créée dans le but de pourvoir en priorité aux besoins d’encadrements sportifs de ces deux clubs fondateurs.

Le titulaire du poste évoluera sous l’autorité de ce groupement.

Compétences requises pour le poste

- Aptitude à animer un groupe et différents publics
- Sens du relationnel, « goût des autres » et de la communication
- « Savoir faire » et « savoir « être »
- Respect des individualités sportives et psychologiques
- Esprit d’initiative, force de proposition, dynamisme
- Sens pédagogique, curiosité
- Organisation et rigueur
- Autonomie
- Connaissance de la structuration comme des projets fédéraux (FFBad)

Les missions du poste :

Mission générale :

Assurer la permanence des entraînements auprès de différents publics : jeunes, adultes, débutants ou compétiteurs. Assurer la progression technique de ces mêmes publics. Répondre aux demandes des clubs constituant le GE-BADMINTON-22, lesquelles seront définies en début de saison.

Encadrement des jeunes lors des compétitions départementales ou extra départementales, selon un calendrier à l'avance défini, n'excédant pas quinze dimanches ou jours fériés par an.

Organisation de stages sportifs (vacances scolaires).

Participer à l'élaboration d'un calendrier d'actions, en relation avec les clubs partenaires.

Participer à certaines réunions des associations membres du GE-BADMINTON-22.

Développer l'activité badminton sur les territoires de Lamballe et Plérin et pérenniser les sources de financement propres au GE-BADMINTON-22 (interventions en collèges, clubs partenaires...).

Missions particulières :

Maintenir de bonnes relations avec les institutions fédérales (Comité départemental, Ligue, Fédération Française de badminton).

Mise à disposition possible auprès de l'E.T.R (équipe technique régionale – Ligue de Bretagne).

Mises à disposition éventuelles auprès d'autres clubs de badminton, structures sportives, milieu scolaire (sections sportives).

Rendre compte par écrit auprès de l'employeur des heures effectuées en milieu scolaire et dans les associations où le salarié sera mis à disposition (chaque trimestre).

Communication rapide (e-mails, téléphone) avec les dirigeants du GE pour toute question relative au poste.

Informers les structures partenaires ou leur référent de toute absence non programmée.

Développement du poste par l'entretien voire la recherche de missions de délégation.

Entretenir des relations respectueuses et constructives avec les adhérents, les familles des jeunes sportifs, les dirigeants de clubs, les bénévoles.

Définir le projet sportif de chaque jeune en début de saison, par écrit (type et marge de progression souhaitée – loisir ou compétition).

En lien avec les clubs fondateurs, définir les axes de progression des équipes adultes et de leurs membres en début de saison.

Être force de proposition pédagogique (ouverture aux pédagogie innovantes).

Dans le cas des jeunes, chaque décision importante les concernant recevra l'accord conjoint de l'enfant, de sa famille et des dirigeants.

Suivi des dispositifs fédéraux Passbad (« Plumes ») auprès des jeunes.

S'informer au quotidien, se sentir concerné par la dynamique des clubs.

Diplômes requis :

BEES ou DEJEPS badminton

Connaissances et nécessités particulières :

Pratique du Badminton.

Maîtrise des outils informatiques, bureautiques et spécifiques au badminton.

Expérience et goût du lien associatif.

Aptitudes à l'entraînement de sportifs de tous niveaux.

Permis B et véhicule personnel requis.

Périmètre d'activité :

Le poste est basé à Plérin-sur-Mer, Hôtel de ville, siège du GE-BADMINTON-22.

Le périmètre d'action est celui du département, sauf pour le suivi des compétitions jeunes, ou il pourra s'étendre à la région, voire au-delà.

Le

Henri ALLOY

Président du GE-BADMINTON-22

Hôtel de ville – rue de l'Espérance

BP 310 22193 Plérin Cédex

02.96.52.13.95

06.77.46.12.49

henri.alloy@wanadoo.fr

Titulaire du poste

OFFRE D'EMPLOI

Entraîneur BADMINTON (H/F)

Situés en bord de mer, entre littoral et campagne proche, les clubs labellisés FFBad de **Lamballe et Plérin** (Bretagne - Côtes d'Armor) associés en un **groupement d'employeurs (GE-BADMINTON-22)** réunissant 300 licenciés, recherchent un éducateur sportif badminton (H-F). Notre groupement bénéficie d'un financement public important, assurant sa pérennité. Dix équipes sont inscrites en championnats départemental et régional, et une centaine de jeunes composent nos écoles de jeunes. Nous disposons de quatre gymnases et de créneaux quotidiens.

Poste à pourvoir le 1er septembre 2021

Le poste :

Emploi temps complet CDI. 35 heures modulées (annualisées). 1575 h /an.
Financement conventionné tripartite : Conseil Départemental-clubs-municipalités.

Cadre de travail :

Bord de mer – Bretagne – **Pays de Saint-Brieuc** - 120000 habitants.
Clubs réunissant 300 licenciés.
Equipes Régionale et Départementales à ce jour.

Zone de travail :

Le poste est rattaché à Plérin (22190 – siège social).
Périmètre d'activité comprenant nos deux clubs (20 km de distance).
Déplacements sur compétitions jeunes, départementales ou extra départementales.

Missions :

Aucune tâche administrative ou à la marge.
Encadrement, suivi et progression de nos écoles de badminton labellisées.
Relationnel pédagogique avec parents et dirigeants.
Encadrements jeunes et adultes (débutants – compétitions).
Avis technique sur la composition des équipes interclubs.
Organisation de stages durant les vacances scolaires.
Encadrement des compétitions jeunes.
Mise à disposition possible dans d'autres structures (scolaires, clubs, Ligue (ETR)).

Diplômes requis :

BEES ou DEJEPS badminton.
Permis B (détenir une voiture).

Temps de travail :

En semaine, soirées.
Stages durant les vacances.
Certains dimanches sur compétitions jeunes (15 maxi par an).
35 heures annualisées (temps modulé CCNS).
1575 heures effectives annuelles

Salaire :

Technicien groupe 3 de la CCNS + 10% sur interventions extérieures.

Contact :

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à :

Henri ALLOY, Président du GE-BADMINTON-22
henri.alloy@wanadoo.fr
06 77 46 12 49